

Conseil métropolitain du 24 juin 2022 :

76 millions d'euros investis par la MEL pour la rénovation du quartier la Bourgogne à Tourcoing

Le programme de renouvellement urbain (NPRU) de la Métropole Européenne de Lille, dont la 1^{ère} phase a été signée en 2019 et la 2^{nde} en 2021, sera source d'innovation et de cohésion sociale. Ce projet regroupant 14 sites répartis dans 8 communes du territoire évolue aujourd'hui : les élus de la Métropole Européenne de Lille nomment ce jour la société en charge de l'aménagement du quartier de la Bourgogne, à Tourcoing, pour un début des travaux prévu en 2024.

« Le programme de renouvellement urbain est un programme d'ampleur, ambitieux, porté par une pluralité d'acteurs majeurs. Celui-ci a pour vocation à faire émerger près de 400 opérations pour une enveloppe globale de plus de 2 milliards d'euros. Et ce programme est directement lié au PLH3 arrêté ce jour, précise Damien Castelain, Président de la MEL. Le site de la Bourgogne, à Tourcoing, en est la matérialisation, ses objectifs sont clairs : œuvrer pour un équilibre du territoire, rendre attractif ces sites à fort potentiel mais surtout améliorer encore et toujours le quotidien des métropolitains en plaçant l'humain au cœur de l'urbain. »

Quartier de la Bourgogne, concrétisation du PLH3

Le quartier de La Bourgogne à Tourcoing est un site majeur qui s'inscrit dans le renouvellement urbain qu'impulse la MEL et ses partenaires depuis 2019. Symbole de l'ambition de la métropole d'apporter des solutions de logement concrètes à ses habitants et de redynamiser le territoire, ce site de 100 hectares comptant 7000 métropolitains verra dans les futures années 850 logements neufs sortir de terre et la rénovation de 1000 habitations existantes.

Ce chantier s'accompagnera d'un développement économique de l'ensemble du site avec la construction d'une halle de commerces et services de 1 000 m² au cœur de la ville, la création d'un centre d'affaires de quartier, de deux villages artisanaux de 5 000 m² et la transformation de la friche Lepoutre en futur site d'excellence. Les élus du Conseil métropolitain actent ainsi ce jour l'attribution de la concession d'aménagement à la SEM Ville renouvelée pour un début des travaux en 2024. L'enveloppe totale pour ce chantier s'élève à 247,7 M€, à laquelle la MEL participe à hauteur de 76 M€ (53 M€ via la concession d'aménagement attribuée à la SEM Ville Renouvelée et presque 23 M€ en immobilier à vocation économique).

Le nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU)

Dans le territoire de la MEL, le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) concerne 14 sites, répartis dans les communes de Lille, Hem, Loos, Mons-en-Barœul, Roubaix, Tourcoing, Wattignies et Wattrelos. Son objectif est d'assurer leur développement durable afin qu'ils deviennent générateurs d'innovation et de cohésion sociale. Pour cela, le NPRU entend agir sur la mixité sociale, l'amélioration du cadre de vie, l'accompagnement des familles par le biais du relogement, des équipements publics et des aménagements urbains. Celui-ci a pour vocation de faire émerger près de 400 opérations pour une enveloppe globale de plus de 2 milliards d'euros.

CONTACTS PRESSE

Clémence Tesson
Attachée de presse
ctesson@lillemetropole.fr
+33 (0)3 20 21 22 76
+33 (0)6 30 46 23 35

Agathe Lavalée
Attachée de presse
alavalee@lillemetropole.fr
+33 (0)3 20 21 23 50
+33 (0)6 30 46 40 17